

BUDGET PARTICIPATIF 2020

J'AI UNE IDÉE POUR MA CITÉ !

PRÉSENTATION DES PROJETS

CONCERTATION

CITOYENNETÉ

PARTICIPATION

INITIATIVE



AGIR ENSEMBLE



La Démocratie participative à Schiltigheim

✉ CONTACT : budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr

2020 : 2ÈME BUDGET PARTICIPATIF DE NOTRE VILLE !

Dès sa première édition en 2019, le budget participatif a connu un franc succès avec plus de 211 idées déposées. En juin 2019, trois de ces projets ont été choisis par les habitantes et les habitants puis réalisés grâce aux services de la collectivité.

Nous sommes fiers et heureux d'une telle force de proposition et d'un tel engouement des schiltigkois.e.s pour le devenir de leur ville. C'est pour cela que nous avons décidé non seulement de reconduire mais aussi d'augmenter le budget participatif de 30 000 à 60 000 euros. Vous pouvez ainsi participer pleinement aux projets décidés par vous-mêmes, dans vos quartiers ou sur l'ensemble de la commune.

Bien sûr le budget participatif n'est qu'une des formes de la démocratie locale, mais il marque véritablement le lien de confiance et le grand intérêt que nous portons toutes et tous à l'amélioration de notre cadre de vie, de nos espaces communs.

En raison du contexte sanitaire, le calendrier de cette année est bousculé et le vote des projets sera reporté à l'automne. Mais nous voyons combien notre espace proche, l'aménagement de nos quartiers impacte durablement notre vie quotidienne, aujourd'hui plus encore qu'hier.

Au plaisir de vous retrouver lors de ces temps forts de la vie à Schiltigheim.

DANIELLE DAMBACH

Maire de Schiltigheim

NATHALIE JAMPOL-BERTRAND

Adjointe à la Maire

AURÉLIE LESCOUTE-PHILIPPS

Conseillère Municipale Déléguée

SOMMAIRE

LES IDÉES RETENUES

NATURE EN VILLE P. 6

ART URBAIN & CULTURE P. 6

AMÉNAGEMENTS URBAINS P. 8

Le petit +

NAVIGATION INTERACTIVE : cliquez sur le chapitre pour accéder à la page que vous souhaitez consulter !

LES IDÉES NON-RETIENUES

HORS DES COMPÉTENCES DE LA VILLE P. 10

NE CONCERNANT PAS UNE DÉPENSE D'INVESTISSEMENT OU HORS BUDGET P. 14

PROJET OU ÉTUDE EN COURS, MANQUE D'INFORMATION P. 18

QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

C'est un budget mis en place par la municipalité afin de financer des projets propices et choisis par les habitant.e.s.

C'est un outil d'expression et de décision des citoyens. Il permet à la ville de réorienter des ressources publiques et de mieux répondre aux besoins.

QUI PEUT PROPOSER UNE IDÉE ?

Tous les habitant.e.s de Schiltigheim sans limite d'âge ! De façon individuelle ou collective.

Seules les associations ne peuvent pas être porteuses de projet.

QUELLES CONDITIONS POUR LES PROJETS ?

Pour que votre projet soit conforme, il est nécessaire qu'il réponde à trois critères :

Satisfaire un motif d'intérêt général

Etre conçu pour la ville et tous les habitant.e.s.

Correspondre aux compétences municipales

Demeurer dans la limite du réalisable et rester dans le domaine du champ d'intervention de la ville.
Par ex. : culture, action sociale, jeunesse, sport, espaces verts...

Relever des dépenses d'investissement

Le projet doit être un équipement ou une installation qui améliore votre cadre de vie (mobilier urbain, aménagements paysagers, aires de jeux...). Il ne doit pas générer de frais d'entretien et de gestion trop importants sur le long terme.

ANOTER

Les actions qui ne relèvent pas des compétences de la Ville ne pourront pas être mises en œuvre dans le cadre du budget participatif. L'Eurométropole de Strasbourg a par exemple les compétences suivantes : aménagement numérique et médiathèques, voirie, mobilité, assainissement, gestion des déchets, lutte contre la pollution de l'air, piscines...

Ce livret rassemble toutes les idées proposées et les avis des services municipaux les concernant. En première partie sont présentées les idées qui sont conformes et réalisables, avec une estimation de leur coût. En deuxième partie sont présentées les catégories d'idées non retenues. Dans un souci de clarté, les projets similaires ont été fusionnés.

Pour cette 2^{ème} année,
la Ville de Schiltigheim
met à disposition
un budget de 60 000 €

LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

1 J'ai une idée de projet pour ma ville

Du 12 novembre au 31 décembre

Proposez vos idées dans le but d'améliorer le cadre de vie de Schiltigheim.

AGIR ENSEMBLE

INITIATIVE

2 Les services municipaux étudient mon idée

Du 2 janvier au 30 avril

Les services municipaux étudient toutes les idées de projets en fonction des trois critères.

3 La Ville m'informe des idées réalisables

Du 1^{er} mai au 12 juin

Une campagne de communication sera mise en place afin de permettre aux habitants de prendre connaissance de toutes les idées retenues.

CONCERTATION

PARTICIPATION

CITOYENNETÉ

4 Les habitants priorisent les projets

Du 8 au 30 juillet

Tous les schiltigheois sont invités à soutenir leurs projets préférés et à voter pour les projets à prioriser par ordre de priorité. Les deux derniers mois d'automne, le classement sera établi par les votants. Votre présence est indispensable pour choisir des projets !

REPORT DES DEUX DERNIÈRES ÉTAPES

En raison de la situation sanitaire actuelle, liée au COVID-19 (Coronavirus) et suite aux annonces interdisant tout rassemblement jusqu'à mi-juillet, la décision a été prise de reporter l'étape de priorisation des idées du budget participatif.

En effet, il ne sera pas possible d'organiser un temps de vote convivial au mois de juin, il sera donc organisé en automne.

L'équipe démocratie participative continue de travailler à l'élaboration d'outils de communication permettant aux porteurs de projets de promouvoir leurs idées lorsqu'elles sont retenues pour le vote.

La campagne de communication permettant aux habitants de prendre connaissance de toutes les idées retenues pourra donc reprendre pleinement, quelques semaines avant le vote final.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer ultérieurement le nouveau calendrier du budget participatif 2020.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

CONCERTATION

Prenez soin de vous et de vos proches.

DANIELLE DAMBACH, MAIRE DE SCHILTIGHEIM

PARTICIPATION

INITIATIVE

AGIR ENSEMBLE



LES IDÉES RETENUES

NATURE EN VILLE

1

Végétalisation de rues et places

Rue de Saales, de Lauterbourg

Place de la Liberté

Mettre de la verdure et humaniser ces rues et cette place afin de les embellir.

L'avis des services municipaux

La ville autorise et encourage la végétalisation de l'espace public à travers des conventions de végétalisation, pouvant être établies entre la ville et les Schilikois volontaires, sous condition d'obtenir une validation technique en amont et de trouver un espace disponible sur le domaine de la ville. Pour ce projet, nous pouvons prévoir 6 bacs à planter à 2 000€ l'unité, ce qui reviendrait à 12 000€ en totalité.

3

Ilot de fraîcheur

Petite place de Bourgogne au Marais

Créer un îlot de fraîcheur en plantant des arbres et divers végétaux afin d'avoir un lieu favorable au développement de la faune.

L'avis des services municipaux

Il est possible de créer un îlot de fraîcheur à la Petite Place de Bourgogne au Marais avec divers arbres et végétaux. Le coût serait de 10 000€ pour la méthode traditionnelle et 30 000€ pour planter selon la méthode Miyawaki afin de reconstituer une forêt naturelle qui soit propice à l'amélioration de l'environnement et de la biodiversité.

2

Forêts urbaines

Sur un terrain de la ville

Créer des forêts urbaines sur le modèle Miyawaki permettant de créer des îlots de fraîcheur pour pallier aux canicules et permettant de créer des refuges pour la biodiversité.

L'avis des services municipaux

Il est possible de créer une forêt urbaine selon la méthode Miyawaki, afin de reconstituer une forêt naturelle qui soit propice à l'amélioration de l'environnement et de la biodiversité, avec une enveloppe de 30 000€. Le lieu précis du projet reste à définir, sachant qu'il doit prendre place sur un terrain appartenant à la ville.

4

Planter des arbres

Dans la ville

Planter des arbres où cela est possible afin de lutter contre le réchauffement climatique.

L'avis des services municipaux

Il est possible de renforcer les plantations sur les terrains communaux, comme cela a été fait au parc de la Résistance en 2019, en plantant différentes strates végétales. Pour ce faire, il faut prévoir 15€/m². Avec une enveloppe de 30 000€, il serait possible de planter environ 2 000m².

CITOYENNETÉ

LES IDÉES RETENUES

ART URBAIN & CULTURE

PARTICIPATION

5

Lien pixelisé

Entre Pixel Museum et Basket-Ball Schilick

Mettre de la couleur au sol sur le petit chemin entre le Pixel Museum et le terrain de basket coloré de Schiltigheim.

L'avis des services municipaux

Une enveloppe de 6 000€ serait à prévoir afin de refaire le revêtement et de mettre en peinture le sol de ce chemin.

6

Sono portable

Mettre à disposition une sono portable pour les associations de quartiers car la demande peut être forte à certaines périodes.

L'avis des services municipaux

Pour l'acquisition d'une sono, il faut prévoir 1 000€. Un système de prêt reste à définir afin que les Schilikois puissent l'utiliser.

6

Méthode Miyawaki

Méthode de plantation dense qui consiste à faire pousser rapidement une forêt native sur des terrains urbanisés, en plantant de nombreuses essences autochtones

RETOUR AU SOMMAIRE

7

Monument pour la Pacification

Lieu à définir

Créer un monument pérenne et évolutif avec les habitant.e.s, les écoles, les centres sociaux dans le cadre de conférences citoyennes ou d'animations.

L'avvis des services municipaux

Un appel à projet entre 5 000 € et 15 000 € pourrait être lancé, en fonction de son envergure, afin de réaliser ce projet avec un artiste et de le concevoir avec les participants volontaires. Selon la localisation, ce projet nécessite une autorisation d'urbanisme et l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

9

Boîtes à livres et grainothèque

Parcs de la ville

Créer des boîtes à livres en métal avec un compartiment à graines afin de rendre les livres et la lecture accessibles à tous sans aucune contrainte et d'échanger des semences librement.

L'avvis des services municipaux

Il est possible de créer 5 boîtes à livres incluant un compartiment dédié à une grainothèque pour 4 000€. Elles pourraient être fabriquées en métal afin d'être plus pérennes et être installées à différents endroits dans la ville.

11

Damiers

Lieu à définir

Installer des damiers dans les parcs avec les pièces afin de permettre aux citoyens de se retrouver autour d'un damier pour jouer et se rencontrer.

L'avvis des services municipaux

Avec une enveloppe de 10 000€, deux options se présentent : l'installation de 2 à 3 tables de jeux ou la création d'un marquage au sol accompagné d'un coffre pour le stockage des pièces.

13

Piano en libre usage

Les Halles du Scilt

Mettre à disposition dans un endroit de passage et fermé la nuit, un piano en libre « usage ». Et avant de chercher à acheter un piano d'occasion, on peut lancer un appel au don.

L'avvis des services municipaux

Il faut compter 10 700€ pour l'achat d'un piano et du châssis nécessaire pour le déplacer. Avant d'effectuer cet achat, un appel au don pourrait effectivement être lancé.

8

Marches colorées

Place de la Mairie

Mettre de la couleur sur les gradins pour enjoliver la place.

L'avvis des services municipaux

Pour une mise en peinture, sous réserve d'obtenir les autorisations administratives nécessaires, il faut prévoir 20€/m². Les gradins de la Place de l'Hôtel de ville ayant une surface de 600m² en comprenant les marches et les contre-marches, le projet est estimé à 12 000€. Il faut toutefois être vigilant au support dont il est question, : il s'agit de briques.

10

Scène Léo Delibes

Parc Léo Delibes

Réhabiliter la scène du parc Léo Delibes avec de la peinture et de l'électricité afin d'en faire un lieu extérieur pour que des groupes amateurs, des écoles, des associations puissent se produire facilement en été sur des créneaux prévus et organisés.

L'avvis des services municipaux

Pour la mise en couleur de la coupole de la scène du parc Léo Delibes, il faut prévoir la mise en peinture de 300m² de façade et l'installation d'un échafaudage, soit une estimation à 45 000€. Ce projet pourrait également être mené dans le cadre des projets artistiques participatifs du « Beau dans la ville ». Ce projet nécessite une autorisation d'urbanisme.

12

Mots doux

Dans la ville

Accrocher des petites cartes un peu partout avec des compliments pour faire sourire et donner un peu d'amour aux gens.

L'avvis des services municipaux

Ce projet pourrait être réalisé à faible coût mais il ne constitue pas une dépense d'investissement, il n'entre donc pas dans le cadre du budget participatif. Néanmoins, un mur d'expression peut être créé sur le thème des « mots doux » au parc de la Résistance où les usagers seront en autonomie pour le gérer. Ce mur déjà existant serait alors remis en état et pour cela une enveloppe de 10 000€ est nécessaire.

LES IDÉES RETENUES

AMÉNAGEMENTS URBAINS

14 Recyclons les mégots

Lieu à définir

Fabriquer des boîtes avec les habitant.e.s pour récupérer les mégots de cigarettes, les placer à côté des abris-bus et les envoyer à l'entreprise me-go.

L'avis des services municipaux

La ville s'est équipée de 2 cendriers ludiques pour le Brassin et le Cheval Blanc et de 6 cendriers ludiques fabriqués par le centre technique municipal afin de les utiliser lors d'événements. Les abris bus appartiennent à l'Eurométropole de Strasbourg, ce n'est donc pas possible. Il serait cependant possible, dans un premier temps, d'installer 5 cendriers dans des lieux de la ville à déterminer pour 2 000€ (400€/unité). La possibilité de les fabriquer lors d'ateliers sera étudiée.

16 Chaises longues

Léo Delibes, Oiseaux, Place du Saule

Mettre des chaises longues dans les parcs pour permettre aux citoyens de profiter des parcs.

L'avis des services municipaux

L'installation de 10 chaises longues dans les parcs est possible pour 20 000€. Une chaise longue, prévue pour une installation durable, coûte 2 000€.

18 Zone ludique cycliste pour enfants - Lieu à définir

Mettre en place une zone de jeu pour que les enfants puissent faire du vélo avec des pentes, à l'image d'un skate-park.

L'avis des services municipaux

Il est possible d'aménager une piste sur une petite butte de terre sur une longueur de 150m et une largeur de 1,5m pour 35 000€. Le lieu reste à définir. Ce projet nécessite une autorisation d'urbanisme.

20 Tables de pique-nique en bois

Parc de la Roseraie

Mettre quelques tables de pique-nique en bois dans le parc afin de passer un moment convivial et de partager.

L'avis des services municipaux

Il faut prévoir 6 000€ pour l'installation de deux tables. L'implantation pertinente au sein du parc de la Roseraie reste à définir avec les usagers et les riverains.

15 Kiosque citoyen

Parc de la Résistance

Créer un kiosque citoyen avec des toilettes sèches publiques, une borne de rechargement téléphonique, un bouton d'appel de secours et un mur de petites annonces.

L'avis des services municipaux

L'installation d'un équipement aussi important requiert une réflexion globale sur le réaménagement du parc de la Résistance. Un travail de co-conception doit être mené afin de définir la composition exacte de ce kiosque citoyen en fonction des usages attendus, de sa gestion et de la faisabilité. Pour ce projet, une enveloppe de 40 000€ est à prévoir, 20 000€ supplémentaires seront nécessaires si le kiosque doit être raccordé à l'eau et l'électricité. Ce projet nécessite une autorisation d'urbanisme afin d'être réalisé.

17 Vélo écolo solidaire

Toute la ville

Ramasser les détritus divers et variés dans les parcs, les squares et sur les trottoirs afin de conserver une ville toujours propre et aider les personnes dans le besoin (personnes âgées ou handicapées). La ville achèterait un ou plusieurs vélo-cargo et mettrait à disposition des gants et sacs poubelles.

L'avis des services municipaux

La ville pourrait s'équiper d'une flotte composée de 5 vélos cargos pour 25 000€ (5 000€/unité). Ils pourraient être mis à disposition des habitant.e.s pour organiser des ramassages de déchets avec une convention de mise à disposition.

19 Aire de jeux pour les enfants

Parc de la Résistance

Créer une aire de jeux pour les enfants des quartiers avoisinants avec un bac à sable, une structure toboggan, des balançoires, des tyroliennes.

L'avis des services municipaux

Il faut prévoir 30 000€ pour une structure de jeu simple avec sol souple. 30 000€ supplémentaires seront nécessaires pour y ajouter une tyrolienne. Une enveloppe totale de 60 000€ pourrait permettre de réaliser ce projet. Ce projet nécessite une autorisation d'urbanisme.

21

Skate-park

Place de l'Hôtel de Ville

Construire un skate-park pour les vélos et/ou trottinettes afin de faire des figures et cascades.

L'avvis des services municipaux

Construire un skate-park dans son entièreté est estimé à 400 000 € et dépasserait donc le budget établi. Ainsi, la Ville propose de compléter les éléments déjà présents Place de l'Hôtel de Ville avec une enveloppe de 30 000 euros. Le choix des modules de skate-park serait confié aux jeunes déjà usagers de cet équipement. Ce projet nécessite une autorisation d'urbanisme.

23

A l'assaut des Assos

Parvis entre la Mairie et l'OSCAL

Mettre en place un mur le long du grillage de panneaux vitrés (avec des lampes LED) pour parler des événements et associations.

L'avvis des services municipaux

Une enveloppe de 4 000€ est à prévoir pour l'installation de deux vitrines de 2*1,5m. La gestion de ce panneau reste à définir. Ce projet nécessite une autorisation d'urbanisme.

25

Tyrolienne

Parc des Oiseaux

Installer une tyrolienne au Parc des Oiseaux de l'araignée jusqu'au bac à sable.

L'avvis des services municipaux

Une tyrolienne aux normes des aires de jeux pourrait être installée sur les pelouses encore libre de part et d'autre de l'espace d'aviculture. Le jeu se développera sur une longueur de 30 m. Il faudra compter un investissement de 30 000 €. Le parc des oiseaux possède déjà une offre en aires de jeux importante, augmenter cette offre se fera au détriment du végétal et du cadre paysager. Ce projet nécessite une autorisation d'urbanisme.

27

Poubelles

Parc de la Roseraie

Remplacer les poubelles du parc de la Roseraie par des plus grandes afin d'éviter l'amas de détritus.

L'avvis des services municipaux

Le parc de la Roseraie compte 6 corbeilles. Leur remplacement par des corbeilles plus grandes coûterait 6 000€ (6*1 000€). Les poubelles de tri comprenant 2 contenants coûtent 2 000€ l'unité. Cette option reviendrait donc à 12 000€ au total.

22

Protections en toile

Parc des Oiseaux

Installer des protections en toile dans les lieux où les gens aiment se retrouver afin de se protéger du soleil.

L'avvis des services municipaux

Les protections en toile peuvent protéger de la chaleur en attendant la croissance des arbres dans les parcs. Au Parc des Oiseaux, il serait possible de compléter la pergola en installant des toiles d'ombrage au-dessus des tables. Pour ce faire, 4 000€ sont à prévoir. Pour la création d'une structure complémentaire de 7*7m, soit 50m², de toile avec structure porteuse, il faudrait prévoir une enveloppe de 10 000€. Cette structure pourrait être installée sur la pelouse pendant la période estivale et être déposée à l'automne.

24

Lili à Schilick

Toute la ville

Mettre en place un kiosque sur roues que l'on pourrait déplacer chaque semaine sur toute la ville permettant aux Schilikois(es) de venir chercher/ proposer des services entre particuliers avec comme seul paiement « un crédit temps ».

L'avvis des services municipaux

Mettre en place un kiosque à déplacer dans la ville engendrerait des coûts de fonctionnement ne rentrant pas dans le cadre du budget participatif. Ainsi, la ville pourrait acheter un vélo cargo, afin de prendre la forme d'un kiosque mobile. Cela reviendrait à 6 000€. La gestion de ce projet de kiosque mobile se fera selon une convention établie avec les habitant.e.s volontaires, ils seront en charge également du projet d'échange de services.

26

Frigos solidaires

Lieux à définir

Installer des frigos solidaires dans la ville afin de réduire le gaspillage alimentaire et d'aider les personnes dans le besoin.

L'avvis des services municipaux

Pour installer des frigos solidaires, la Ville de Schiltigheim envisage d'établir un partenariat avec l'association « Les Frigos Solidaires » disposant déjà d'un grand réseau de frigos solidaires en France. Le coût d'un frigo s'élève à 1 300€ et la gestion de celui-ci serait faite par un commerçant. Ainsi, la Ville pourrait en acheter plusieurs en fonction du nombre de commerçants qui seraient d'accord d'accueillir et de s'occuper de ces frigos, ce dans le cadre d'une convention avec les « Frigos solidaires ».

LES IDÉES NON RETENUES

HORS DES COMPÉTENCES DE LA VILLE

L'avis des services municipaux:

Les propositions suivantes relèvent des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg, du Département ou de la Région et non de la ville de Schiltigheim. Elles concernent par exemple, les mobilités, la voirie, ou la vidéo-surveillance. Elles n'entrent pas dans le cadre du budget participatif, mais les suggestions seront transmises.

Garage communautaire à Cargobike - Quartier des Malteries

Implanter un ou des boxs fermés à clés sécurisés à la place de places de parking dans des rues du quartier des Malteries. En contre-partie, demander un loyer modéré et signature d'un règlement d'utilisation.

L'avis des services municipaux:

Les mobilités, la voirie et le stationnement font parties des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg. Ce projet ne relève donc pas du budget participatif. Pour information, l'Eurométropole travaille actuellement sur le sujet afin de trouver une réponse adaptée au stationnement des vélos-cargos.

Wifi dans toute la ville

Mettre de wifi dans toute la ville qui circule grâce à des spots de lumière car le wifi est essentiel au 21ème siècle et tout le monde n'a pas la 4G. Cela peut toujours servir.

L'avis des services municipaux:

L'aménagement numérique est une compétence de l'Eurométropole de Strasbourg et non de la ville de Schiltigheim. Ainsi, l'idée ne répond pas au critère de compétence du budget participatif et ne peut donc être retenue. Toutefois, l'idée sera transmise à l'élu en charge du numérique afin d'être étudiée. Le wifi gratuit a déjà été mis en place à la Mairie et à la Maison du Jeune Citoyen ces deux dernières années. D'autres spots sont à l'étude sur la ville.

Passage piéton - Entre la rue de Wissembourg et Lauterbourg

Mettre en place un passage piéton à cette intersection car des enfants passent régulièrement à cet endroit.

L'avis des services municipaux:

Les mobilités et la voirie ne font pas parties des compétences de la ville. Cette proposition sera étudiée avec l'Eurométropole de Strasbourg.

Fresque artistique - 2 Rue de Normandie (au Marais)

Créer une fresque artistique pour enjoliver le quotidien et donner le sourire aux passants.

L'avis des services municipaux:

Un projet de fresque d'envergure est déjà en cours sur le pignon de l'immeuble à l'angle de la rue du Marais et de la rue de Bretagne. Le pignon de l'immeuble cerné par les rues du Marais, de Bretagne et de Provence a également été proposé pour une seconde phase. En ce qui concerne le pignon évoqué dans cette idée, il s'agit d'un bâtiment appartenant à un bailleur social et non à la ville. Ce projet ne peut donc pas entrer dans le cadre du budget participatif.

Panneaux de signalisation pour les chats Rue de la Pomme

Mettre en place des panneaux de signalisation dans les rues où il y a des chats afin que les voitures fassent attention et ralentissent.

L'avis des services municipaux:

La signalisation est une compétence de l'Eurométropole de Strasbourg, ce projet ne relève donc pas du budget participatif.

Nuisances sonores - Toute la ville

Réduire les nuisances sonores car cela a d'importantes répercussions sur notre vie en réduisant la vitesse, en mettant des radars, en développant la mobilité douce et en sensibilisant à ce problème.

L'avis des services municipaux:

La lutte contre les nuisances sonores fait partie des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg. L'idée n'entre donc pas dans le cadre du budget participatif. Néanmoins, la réduction de la vitesse et le développement des mobilités douces sur la ville est en cours d'étude avec l'Eurométropole.

Abri-bus végétal - Devant le CMCO

Mettre un bac végétalisé avec des plantes grimpantes pour couvrir l'abri-bus afin de rafraîchir l'endroit en attendant le bus.

L'avis des services municipaux:

Les abris bus sont gérés par l'Eurométropole de Strasbourg sur la base d'un marché avec l'entreprise JC Decaux. Nous ne pouvons pas réaliser ce projet dans le cadre du budget participatif, cependant l'idée sera transmise afin d'être étudiée.

Arborer pour limiter le stationnement

Mettre des bacs à arbres à des emplacements sensibles (passage piéton, etc.) afin d'éviter le stationnement non autorisé des voitures.

L'avis des services municipaux:

La voirie et les mobilités font parties des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg. La ville ne peut pas agir sur les rues ou trottoirs directement. Il est difficile d'empêcher le stationnement par des plantations puisqu'il est nécessaire de conserver une largeur minimum de 1,40m sur les trottoirs. Il n'y a souvent pas la place suffisante pour accueillir des bacs fixes permettant d'accueillir un arbre. La problématique sera cependant soulevée auprès de l'Eurométropole.

Accès fauteuil roulant/poussette

Gare de Bischheim

Créer un accès aux personnes à mobilité réduite pour permettre de prendre le train et donc favoriser les transports en commun.

L'avis des services municipaux:

La gare de Bischheim appartient à la SNCF. Ce projet ne correspond donc pas à une compétence de la ville : il ne relève pas du budget participatif. Cependant, la question de l'accessibilité de la gare de Bischheim sera traitée dans le cadre de l'ANRU.

Caméra de surveillance - Collège Leclerc, Rouger de l'Isle

Poser des caméras de surveillance dans toutes les salles de cours et la cour d'école.

L'avis des services municipaux:

Les collèges relèvent des compétences du département. La ville n'est donc pas compétente sur les collèges. Ainsi, l'idée ne peut être retenue dans le cadre du budget participatif. Toutefois, l'idée sera transmise au Département du Bas-Rhin afin d'être étudiée.

Compost et jardin participatif Nouveau parc - rues Patrie et Chasseurs

Installer des composts et un jardin participatif.

L'avis des services municipaux:

En ce qui concerne le compost, la gestion des déchets relève des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg. Son installation ne relève donc pas du budget participatif. Vous pouvez vous faire accompagner par la Maison du Compost dans cette démarche et l'Eurométropole de Strasbourg peut subventionner l'installation de compost. La ville soutient cette action en autorisant leur installation sur le domaine public à travers des conventions. La création d'un jardin partagé demande de l'investissement de la part d'habitant.e.s volontaires. La ville encourage également ces initiatives à travers des conventions de végétalisation qui autorisent les Schilikois à jardiner sur l'espace public. Un jardin partagé et un compost collectif existent déjà au parc du Château.

Composteur des copropriétés - Dans toutes les cours des copropriétés

Financer des composteurs aux copropriétés qui le souhaitent et utiliser le compost dans l'entretien des espaces verts de la ville.

L'avis des services municipaux:

Les copropriétés relèvent du domaine privé et la gestion des déchets est une compétence de l'Eurométropole de Strasbourg. Ce projet ne peut donc entrer dans le cadre du budget participatif. Il est cependant possible d'obtenir une subvention et un accompagnement de la part de l'Eurométropole si vous souhaitez créer un site de compostage. Pour en savoir plus, contactez la Maison du compost qui accompagne déjà des sites de compostage schilikois : lamaisonducompost@gmail.com.

Compost - Rues du champ du feu / Léo Lagrange

Mettre en place un compost entre la rue du champ du feu et la rue Léo Lagrange (zone non utilisée).

L'avis des services municipaux:

La gestion des déchets relève des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg. De plus, la localisation est un terrain privé n'appartenant pas à la ville. Ainsi, l'idée n'entre pas dans le cadre du budget participatif. Cependant, vous pouvez vous faire accompagner par la Maison du Compost dans cette démarche et l'Eurométropole de Strasbourg peut subventionner les groupes d'habitant.e.s souhaitant installer un compost collectif.

Déplacement à pieds - Schilick Ouest

Améliorer le déplacement à pieds des habitant.e.s en sanctionnant le stationnement sur les trottoirs, en diminuant le stationnement, en aidant les habitant.e.s à créer des parkings ou garages sur leur propriété.

L'avis des services municipaux:

Les mobilités et la voirie ne font pas parties des compétences de la ville. Cette proposition sera transmise à l'Eurométropole de Strasbourg afin d'être étudiée.

Consigne de verre - Halles du Scilt

Mettre en place une machine pour la consigne de verre dans les Halles du Scilt car cela est économique, écologique et pratique pour les habitant.e.s.

L'avis des services municipaux:

Mettre en place une machine pour la consigne de verre fait partie de la gestion des déchets. Il s'agit d'une compétence de l'Eurométropole de Strasbourg, par conséquent, cette idée ne peut être retenue dans le cadre du budget participatif. Cette idée sera donc transmise au service compétent afin d'être étudiée.

Embellissement - Rue de Lauterbourg

Embellissement de la rue pour la rendre attrayante aux enfants quand fonctionnera la médiathèque de sorte à favoriser les déplacements doux en peignant quelques endroits de la chaussée et/ou en disposant du mobilier intéressant.

L'avis des services municipaux:

La mise en peinture ainsi que l'aménagement de la rue de Lauterbourg relève du domaine de la voirie. La voirie ne faisant pas partie des compétences de la ville de Schiltigheim, cette idée sera transmise à l'Eurométropole de Strasbourg afin d'être étudiée.

Sécurisation des trajets d'écoles

Créer un marquage au sol ludique pour accompagner les enfants en toute sécurité à l'école tout en prévenant les automobilistes de la présence d'enfants aux heures d'entrée et de sortie des classes.

L'avis des services municipaux:

Créer un marquage au sol ludique afin d'accompagner les enfants à l'école ne peut se faire sur la voirie car cela relève des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg. Cette idée sera tout de même transmise afin qu'elle puisse être étudiée.

Zone 30 km/h - Carrefour rue de Wissembourg et rue de la Gare

Installer un panneau zone 30 km/h dans le sens Bischheim - Schiltigheim pour ralentir la circulation à l'approche du passage piéton.

L'avis des services municipaux:

La signalétique fait partie des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg. Cette idée n'entre donc pas dans le cadre du budget participatif. Elle sera néanmoins étudiée avec l'Eurométropole de Strasbourg.

Poteaux colorés et peintures trompe-l'œil Abords des écoles à Schilick

Mettre en place des poteaux colorés et des peintures en trompe-l'œil pour inciter les véhicules à ralentir à l'approche des passages piétons, aux abords des écoles.

L'avis des services municipaux:

Mettre en place des poteaux colorés et peintures trompe-l'œil afin d'inciter les véhicules à ralentir ne peut se faire sur la voirie car cela relève des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg. Cette idée sera tout de même transmise afin qu'elle puisse être étudiée.

Place des piétons - Toute l'Eurométropole

Rendre la place aux piétons dans la ville en sensibilisant les cyclistes du droit des piétons et à la nécessité de respecter le code de la route.

L'avis des services municipaux:

Les mobilités font parties des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg et la sensibilisation ne correspond pas à une dépense d'investissement. L'idée ne relève pas du budget participatif. Une réflexion sur la sensibilisation sera menée.

Salle de sport - Tous les collèges et lycées de Schiltigheim

Mettre en place une salle de sport dans tous les collèges et lycées de Schiltigheim.

L'avis des services municipaux:

Les collèges relèvent des compétences du département et les lycées relèvent, quant à eux, des compétences de la région. La ville n'est donc pas compétente sur les collèges et lycées. Ainsi, l'idée ne répond donc pas au critère de compétence du budget participatif et ne peut donc être retenue. Toutefois, l'idée sera transmise au Département du Bas-Rhin et à la Région afin d'être étudiée. Pour information, les collèges et les lycées ont déjà accès aux gymnases de la ville qui sont à proximité.

Suppression de la publicité

Supprimer la publicité en dénonçant les contrats avec JCDecaux sur les mobiliers urbains de la ville, en fournissant des matériels scolaires dégriffés aux élèves, en réimprimant des Stop Pub et en les mettant chez les commerçants.

L'avis des services municipaux:

Le Contrat JC Decaux est suivi par l'Eurométropole de Strasbourg (la publicité finance l'installation et l'entretien des abri-bus). Il ne s'agit pas d'une compétence de la ville. L'impression de stop pub correspond à une dépense de fonctionnement et non d'investissement. Ces autocollants sont disponibles, notamment, à l'accueil de l'hôtel de ville et le service développement durable mène une réflexion sur sa distribution.

Restauration d'une inscription allemande Angle de la rue du Soleil et de la Glacière

Restaurer une inscription allemande du temps où Schiltigheim faisait partie du Reich. Cette inscription fait partie de l'Histoire de la ville.

L'avis des services municipaux:

Le mur dont il est question est un mur privé n'appartenant pas à la ville de Schiltigheim. Ainsi, l'idée n'entre pas dans le cadre du budget participatif. Toutefois, l'idée sera transmise à l'élu en charge du patrimoine.

Terrain de basket - Collège Leclerc Schiltigheim

Mettre en place un terrain de basket au Collège Leclerc de Schiltigheim.

L'avis des services municipaux:

Les collèges relèvent des compétences du département et non de la ville de Schiltigheim. Ainsi, cette idée ne peut être retenue dans le cadre du budget participatif. Toutefois, l'idée sera transmise au Département du Bas-Rhin afin d'être étudiée.

Salle pour fumer - Tous les collèges et lycées de Schiltigheim

Mettre en place une salle pour fumer pour les professeurs, les surveillants ou même pour tout le monde dans tous les collèges et lycées de Schiltigheim.

L'avis des services municipaux:

Les collèges relèvent des compétences du département et les lycées relèvent, quant à eux, des compétences de la région. La ville n'est donc pas compétente sur les collèges et lycées. Ainsi, l'idée ne répond donc pas au critère de compétence du budget participatif et ne peut donc être retenue. De plus, ce projet pourrait correspondre à une incitation à fumer, ce qui n'est pas souhaitable.

Ramassage du compost

Organisation du ramassage, une ou deux fois par mois en octobre, novembre et décembre, du compost au domicile des particuliers.

L'avis des services municipaux:

La gestion des déchets relève des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg et l'organisation de ce ramassage entraînerait des coûts de fonctionnement. Ainsi l'idée ne répond pas aux critères de compétences et d'investissement du budget participatif. Cependant, vous pouvez vous rapprocher d'une association ayant des sites de compost ou bien même de la Maison du Compost regroupant ces associations (Tel. : 06 61 04 62 43).

Remettre en double sens de circulation

Rue de la Patrie

Remettre la rue de la Patrie en double sens de circulation afin de mieux accéder à la déchetterie.

L'avis des services municipaux:

Les mobilités font parties des compétences de l'Eurométropole. L'idée ne relève pas du budget participatif. De plus, la mise en double sens de la rue de la Patrie imposerait la suppression des pistes cyclables, ce qui n'est pas souhaitable.

Système des locaux destinées aux poubelles dans les HLM - Rue de Sarrebourg / Quartier Sainte Odile

Réformer le système des locaux destinés aux poubelles dans les HLM en créant des locaux fermés.

L'avis des services municipaux:

Cette proposition concerne les bailleurs sociaux, il ne s'agit pas d'une compétence de la ville, elle n'entre donc pas dans le cadre du budget participatif.

Arceaux à vélos - Rues de Sarrebourg, Lauterbourg, Vendenheim

Installer des arceaux à vélos à intervalles réguliers dans les rues sur des places actuellement réservées aux voitures et marquer les zones de stationnement vélo avec des aménagements comme des bacs à plantes.

L'avis des services municipaux:

L'installation d'arceaux à vélo fait partie des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg et non des compétences de la ville. L'idée ne relève donc pas du budget participatif mais elle sera transmise afin d'être étudiée.

Pistes cyclables - Partout

Rajouter des pistes cyclables partout.

L'avis des services municipaux:

Les mobilités et la voirie ne font pas parties des compétences de la ville. Cette proposition sera transmise à l'Eurométropole de Strasbourg afin d'être étudiée.

Film occultant sur le SAS du commissariat

Installer un film occultant sur le SAS du commissariat afin de protéger l'intimité des personnes s'y rendant.

L'avis des services municipaux:

Le commissariat relève de la police nationale qui est une police d'Etat. Ce projet correspond à une compétence de l'Etat et non de la ville. Il ne relève donc pas du budget participatif. La commune met le local à disposition du commissariat mais celui-ci a la jouissance des locaux. La proposition sera transmise.

Purger la prise d'égout - Au centre de la contre-allée piétonne qui longe la rue Lamartine

Purger la prise d'égout qui se trouve au centre de la contre-allée piétonne, au moins 2 fois par an.

L'avis des services municipaux:

La contre-allée en question relève de la propriété foncière du bailleur social OPUS 67 qui doit assurer l'entretien de ses réseaux. La remarque lui sera transmise.

Vélos pour les gardiens de la paix

Investir dans des vélos ou des vélos électriques et supprimer l'usage de la voiture pour les gardiens de la paix.

L'avis des services municipaux:

La ville de Schiltigheim a équipée les agents de la police municipale de vélos en 2019. Les gardiens de la paix ne sont pas des policiers municipaux mais relèvent de la police nationale. L'achat de vélos correspondrait donc à une compétence de l'Etat et non de la ville. Cette proposition ne relève pas du budget participatif mais elle sera transmise.

Pistes cyclables - Avenue du Général de Gaulle - Rives de l'Aar (rue des Contades)

Revoir le tracé des pistes cyclables et surtout les intersections et interactions avec les voies piétonnes.

L'avis des services municipaux:

Les mobilités et la voirie ne font pas parties des compétences de la ville. Le tracé des pistes cyclables sur la ville sera revu au cours du présent mandat avec l'Eurométropole de Strasbourg. Une étude est déjà en cours sur l'axe Mendès France - Rive de l'Aar. D'autres tracés alternatifs sont à l'étude.

INITIATIVE

PARTICIPATION

CITOYENNETÉ

AGIR ENSEMBLE

LES IDÉES NON RETENUES

NE CONCERNANT PAS UNE DÉPENSE D'INVESTISSEMENT OU HORS BUDGET

L'avis des services municipaux:

Les propositions suivantes ne concernent pas une dépense d'investissement et n'entrent donc pas dans le cadre du budget participatif. Une dépense d'investissement concerne un projet d'équipement ou une installation qui améliore votre cadre de vie de façon pérenne. Le projet ne doit pas générer de frais d'entretien et de gestion trop importants sur le long terme. De plus, le projet doit rentrer l'enveloppe des 60 000 € sinon il est hors budget et n'entrent donc pas dans le cadre du budget participatif.

Toilettes sèches dans les parcs

Installer des toilettes sèches dans les parcs de la ville.

L'avis des services municipaux:

L'installation de toilettes sèches induirait des frais de gestion importants. Ce projet ne peut donc pas entrer dans le cadre du budget participatif. La possibilité d'installer des toilettes sèches de façon temporaire dans les parcs l'été sera cependant étudiée.

Parking pour tous

Ouvrir des possibilités de parking aux habitant.e.s de Schiltigheim (parking sous la mairie accessible à partir de 18h, parking Steinmetz, Heinecken, etc.).

L'avis des services municipaux:

Cette demande correspond à une dépense de fonctionnement et non d'investissement. Elle ne relève donc pas du budget participatif. De plus, cela concerne des parkings qui sont du domaine privé.

Urinoirs publics

Parc de l'Aar - Place de la Mairie

Installer des toilettes publiques le long de l'Aar et rendre les toilettes de la Place de la Mairie accessibles.

L'avis des services municipaux:

Le coût des toilettes publiques est trop élevé à l'investissement. De plus, leur installation entraîne des frais de fonctionnement. Ce projet ne peut donc pas entrer dans le cadre du budget participatif 2020.

Broyeuse de végétaux - Tous les jardins familiaux de la ville (et tous les jardins de Schiltigheim)

Prêter ou louer une broyeuse de végétaux de qualité professionnelle fonctionnant sur batterie pour les locataires des jardins familiaux et tous les jardiniers de Schiltigheim à raison d'une fois par an.

L'avis des services municipaux:

Le prêt ou la location d'une broyeuse de végétaux ne peut se faire pour des raisons de sécurité car cet outil ne peut être mis à disposition sans agent du Centre Technique Municipal. Ainsi, avoir recours à un agent de la ville pour ce service déclencherait des frais de fonctionnement et cela n'entre pas dans le cadre du budget participatif. En revanche, le Centre Technique Municipal dispose déjà d'une broyeuse. Cette idée lui sera donc transmise afin de réfléchir à sa mise en œuvre avec l'intervention d'un agent, tout en quantifiant les besoins réels.

Propreté - Eurométropole

Verbaliser les personnes jetant leur déchet dans les rues et espaces publics et verbaliser les propriétaires de chien qui ne ramassent pas les déjections de leur animal.

L'avis des services municipaux:

La verbalisation ne correspond pas à une dépense d'investissement. Cette proposition ne relève donc pas du budget participatif.

Navette de Schiltigheim

Remplacer ou étoffer le dispositif de la navette de Schiltigheim par des vélos taxi ou vélos bus.

L'avis des services municipaux:

La mise en place de vélos taxis ou vélos bus induirait des frais de fonctionnement. Ce projet n'entre donc pas dans le cadre du budget participatif. De plus, les mobilités font parties des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg.

Marché de Noël - Place de la Mairie

Créer un marché de Noël avec une patinoire, un stand de marrons et vins chauds, des projections de dessin-animés en plein air, des guimauves grillées au chocolat, des ateliers de Bredele, un traineau avec des rennes ou bien une grande roue illuminée.

L'avis des services municipaux:

La création d'un marché de Noël entraîne des frais de gestion et d'organisation. Le projet ne constitue pas une dépense d'investissement mais de fonctionnement, il n'entre donc pas dans le cadre du budget participatif. Cependant, les idées seront transmises au service responsable des évènements de ce type afin d'être étudiées.

Parc aventure - Derrière les jardins ouvriers, rue Pasteur

Créer un parc où les enfants et jeunes peuvent venir jouer, fabriquer des cabanes et/ou grimper aux arbres avec un encadrement ponctuel et du matériel à disposition.

L'avis des services municipaux:

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité de la ville, il faudrait que ce « parc aventure » soit encadré par un ou des agents dans une enceinte fermée. Le projet entraînerait donc des coûts de fonctionnement trop importants. C'est pour cette raison qu'il ne peut pas entrer dans le cadre du budget participatif. L'idée sera toutefois transmise au service scolaire afin d'être étudiée pour le temps périscolaire.

Panneaux à chewing-gum - Toute la ville

Installer des panneaux à attrape chewing-gum où le but est de coller son chewing-gum sur les feuilles de papiers avec divers motifs pour éviter de le jeter par terre.

L'avis des services municipaux:

En plus du coût d'investissement (1 000€/panneau), la ville de Besançon estime les frais de fonctionnement relatifs à l'entretien de ces panneaux à 20 000€ par an. Ce projet ne constitue pas uniquement une dépense d'investissement, il ne peut donc pas entrer dans le cadre du budget participatif. Toutefois, les services de la ville conservent cette idée afin de l'étudier.

Les bancs merveilleux, « des Livres à deux Places » - Sur la terrasse de la médiathèque

Installer des bancs du projet « des Livres à deux Places » afin de mettre en évidence l'engagement de la ville pour la lecture et de proposer une animation culturelle.

L'avis des services municipaux:

Les animations entraînent des coûts de fonctionnement. Ainsi, cette idée ne répond pas au critère d'investissement du budget participatif. Toutefois, l'idée sera transmise au service culture qui pourra l'étudier dans le cadre de ses projets.

Boîtiers techniques - Toute la ville

Décorer joliment les boîtiers techniques afin de mettre de la vie et rompre l'impression de délabrement.

L'avis des services municipaux:

Certains boîtiers ont été mis en couleur en 2019 dans le cadre du projet Colors. Cette première édition ayant été un succès, une nouvelle demande de subvention a été déposée pour poursuivre le projet en 2020. Les boîtiers techniques ne sont pas propriétés de la ville, ainsi leur mise en peinture ne constitue pas une dépense d'investissement, ce projet ne relève donc pas du budget participatif.

Stop Pub - Toute la ville

Distribuer un Stop Pub dans chaque boîte aux lettres via les informations municipales ou locales.

L'avis des services municipaux:

La distribution de stop-pub dans les boîtes aux lettres correspond à une dépense de fonctionnement et non d'investissement, cependant le service en charge du développement durable s'intéresse à cette idée et souhaite l'étudier afin de faciliter l'accès aux autocollants « stop-pub ». Sachez qu'il est déjà possible d'en obtenir à l'accueil de l'hôtel de ville.

Action socio-culturelle - Rue de Lauterbourg

Permettre aux élèves du quartier des Ecrivains et du secteur nord de rejoindre facilement, gratuitement un ou des lieux de rendez-vous comme la médiathèque grâce à des navettes par la rue de Lauterbourg.

L'avis des services municipaux:

L'idée ne consiste pas en une dépense d'investissement, elle ne peut donc pas entrer dans le cadre du budget participatif. Cependant, l'idée des mobilités douces et du développement des transports en commun sont à l'étude avec l'Eurométropole de Strasbourg, dans le cadre de l'ANRU et de la future École des Arts.

Festival de cultures - Parc de l'Aar ou Parc des Oiseaux ou voire même espace vert derrière le CMCO

Organiser un festival culturel à l'initiative des habitant.e.s (conte, musique, cuisine) où la municipalité aiderait à la logistique et à la communication.

L'avis des services municipaux:

La proposition concerne un événement et constitue donc une dépense de fonctionnement. Elle n'entre pas dans le cadre du budget participatif. Cependant, ces suggestions pourraient se greffer à des événements déjà existants tel que le festival de l'AHQCS, la fête des cultures de l'école Exen, etc. Une commission extra municipale sera bientôt créée pour la culture. Elle permettra la mise en réseaux de différents acteurs. Ces sujets pourront y être abordés.

Poubelles sur toutes les tables des écoles

Mettre en place des poubelles à côté de toutes les tables des écoles.

L'avis des services municipaux:

L'achat de ce type de petites fournitures (des corbeilles) ne correspond pas à une dépense d'investissement. Cette proposition n'entre donc pas dans le cadre du budget participatif. De plus chaque salle de classe est équipée de poubelles. Ces équipements semblent suffisants.

Moments ludiques et de partage entre générations - EHPAD/Maison de retraite

Organiser un moment convivial mensuel, autour du jeu par exemple, dans un EHPAD ou une maison de retraite entre les personnes âgées et les enfants des écoles de Schiltigheim.

L'avis des services municipaux:

Cette proposition correspond à des dépenses de fonctionnement et non d'investissement. Elle ne relève donc pas du budget participatif. Cependant cette idée reste intéressante, elle sera transmise au service social ainsi qu'au service enfance jeunesse afin d'être étudiée.

Périscolaire intergénérationnel

Proposer une plateforme permettant aux séniors, retraités de pouvoir offrir ou continuer à travailler en proposant un service périscolaire aux enfants scolarisés (amener et venir chercher à l'école, etc.). L'objectif serait de développer un sentiment d'utilité aux séniors et de créer du lien social intergénérationnel.

L'avis des services municipaux:

Ce projet ne correspond pas à une dépense d'investissement, il ne relève donc pas du budget participatif. La proposition sera transmise au service scolaire et au service enfance jeunesse afin d'être étudiée.

Remplacer des arbres - Place de Savoie

Retirer les deux arbres dégageant du pollen pour les remplacer par d'autres arbres ne dégageant pas de pollen.

L'avis des services municipaux:

Place de Savoie sont présents deux peupliers noirs (essence endémique). Cette essence produit de grosses quantités de graines duveteuses qui ne sont pas allergisantes. Par ailleurs, cette opération relève d'une dépense de fonctionnement et non d'investissement. Ainsi, cette idée ne répond pas aux critères du budget participatif. Une balade pourrait se faire avec Alsace Nature afin de sensibiliser au pollen et comprendre quelles espèces sont à l'origine des allergies.

Pièce anti-moustique au CO2

Mettre en place 3 ou 4 pièges anti-moustique au CO2 répartis sur la ville pour couvrir et protéger l'étendue de notre ville et ses habitant.e.s.

L'avis des services municipaux:

Pour faire fonctionner le piège à CO2, nous devons avoir régulièrement recours à des recharges de CO2. Cela constitue une dépense de fonctionnement trop importante, ce projet ne peut donc pas relever du budget participatif. Toutefois, nous avons demandé l'avis du Syndicat de Lutte contre les Moustiques (SLM67) à ce sujet. Un tel dispositif a déjà été installé à titre expérimental en 2016 à proximité de l'usine Heineken. Aucun moustique tigre n'y a été capturé. Un piège à CO2 ne sera jamais aussi attractif qu'un être humain : si des personnes se trouvent à proximité d'un piège à CO2 (cela sera le cas dans le contexte urbain Schiltklois), le moustique se détournera du piège pour aller les piquer. Il faudrait déployer sur Schiltigheim un réseau de pièges conséquent et onéreux pour commencer à observer une limitation des nuisances. Les moyens de prévention classiques préconisés par les autorités sanitaires (suppression des eaux stagnantes) s'avèrent beaucoup plus efficaces.

Campagne de sensibilisation

Investir dans une campagne de sensibilisation sur le modèle des « Victory Garden » invitant chaque habitant.e à cultiver son lopin de terre, balcon et rejoindre les jardins partagés.

L'avis des services municipaux:

La sensibilisation correspond à une dépense de fonctionnement et non d'investissement. Ce projet ne relève pas du budget participatif. Néanmoins, les services développement durable et espaces publics et naturels mènent une réflexion sur le sujet et encouragent les habitant.e.s dans ce sens en proposant des conventions de végétalisation de l'espace public et en sensibilisant les habitant.e.s lors de la Journée Nature.

Ateliers municipaux

Créer un ou des lieux « Ateliers Municipaux » et mettre à disposition ceux existant avec comme objectif de reprendre en main des savoir-faire par les habitant.e.s. Pour cela, il faut contacter Repair-Café Eurométropole et contacter les associations luttant contre l'obsolescence programmée dans tous les domaines.

L'avis des services municipaux:

La mise en place de ce projet induit des frais de gestion. Il n'entre donc pas dans le cadre du budget participatif. Pour information, le service développement durable étudie la possibilité de proposer des ateliers Repair-Café.

Restaurant solidaire

Créer un restaurant associatif ouvert à tous où le tarif des menus serait unique et les plus démunis auraient une participation financière modique.

L'avis des services municipaux:

Ce projet relève de frais de fonctionnement et non de dépenses d'investissement, il ne relève donc pas du budget participatif.

Loger tout le monde

Utiliser tous les locaux vacants disponibles afin de faire en sorte que chaque personne puisse avoir un toit sur la tête.

L'avis des services municipaux:

Le travail sur cette thématique induit des frais de gestion. Cette idée ne correspond pas à une dépense d'investissement et ne relève donc pas du budget participatif. Cependant, l'idée sera transmise aux services concernés.

Fermes et vergers communaux

Créer une ou des fermes urbaines ainsi que des vergers communaux gérés conjointement par la mairie, les habitant.e.s et les associations permettant de proposer des denrées de saison gratuitement à l'ensemble de la population.

L'avis des services municipaux:

La gestion d'une ferme ou d'un verger demande du temps. Ce projet engendre des frais de fonctionnement et ne peut donc pas relever du budget participatif. Cependant, la ville autorise et encourage la végétalisation de l'espace public à travers des conventions de végétalisation, pouvant être établi entre la ville et les Schilikois volontaires, sous condition d'obtenir une validation technique en amont et de trouver un espace disponible sur le domaine de la ville. Si des habitant.e.s sont volontaires pour créer et gérer un verger ou une ferme urbaine sur un terrain de la ville, il sera possible d'établir une convention.

Jardins partagés en permaculture

Augmenter les moyens alloués à la mise en place de jardins partagés.

L'avis des services municipaux:

La gestion d'un jardin partagé demande du temps. Ce projet engendre des frais de fonctionnement et ne peut donc pas relever du budget participatif. Cependant, la ville autorise et encourage la végétalisation de l'espace public à travers des conventions de végétalisation, pouvant être établi entre la ville et les Schilikois volontaires, sous condition d'obtenir une validation technique en amont et de trouver un espace disponible sur le domaine de la ville. Si des habitant.e.s sont volontaires pour créer et gérer un jardin partagé sur un terrain de la ville, il sera possible d'établir une convention. Pour information, un nouveau jardin partagé sera bientôt co-conçu et co-construit avec des Schilikois au parc de la Résistance.

LES IDÉES NON RETENUES

PROJET OU ÉTUDE EN COURS, MANQUE D'INFORMATION

L'avis des services municipaux:

Les idées présentées ci-après concernent des projets qui sont déjà en cours ou à l'étude au sein de la mairie. Elles n'ont donc pas été retenues dans le cadre du budget participatif. Enfin, certaines idées n'ont pas été retenues car elles manquaient d'information et détail en raison de la non-réponse des porteurs de projets.

Dimanche sans pollution - Toute la ville

Interdire, un dimanche par mois, les voitures en ville pour laisser la place aux cyclistes, piétons, skateurs et jeux de ballon.

L'avis des services municipaux:

Cette proposition ne constitue pas une dépense d'investissement, elle ne relève donc pas du budget participatif. Néanmoins, l'idée sera transmise aux services concernés afin d'être étudiée. Il s'agit d'un des points du programme de l'équipe municipale.

Positionnement contre les cirques avec les animaux

Adopter un positionnement contre la présence d'animaux dans les cirques.

L'avis des services municipaux:

Actuellement, aucun cirque ne s'installe sur le ban communal de Schiltigheim. La possibilité de faire un arrêté permanent sera étudiée mais il ne s'agit pas d'un projet nécessitant une dépense d'investissement. Il n'entre donc pas dans le cadre du budget participatif.

Bacs fleuris et comestibles

Rue du Platane devant la Croix Rouge

Redonner vie au bac végétal présent en remettant de la terre végétale et en plantant des fruits, des fleurs et des légumes pour les gens du quartier et les passants.

L'avis des services municipaux:

Le bac est en bon état et pourrait tout à fait accueillir ce projet. Cependant, l'achat de terre et de plants pour faire pousser des fleurs ou des fruits ne correspond pas à une dépense d'investissement. Ce projet ne relève donc pas du budget participatif. Il pourra toutefois être réalisé dans le cadre d'une convention de végétalisation.

Problème de lecture

Améliorer la lisibilité du Schilick Infos car il est très difficile à lire quand la couleur de l'article est trop saturée par rapport au texte.

L'avis des services municipaux:

La remarque ne relève pas du budget participatif néanmoins elle a été transmise au service communication en charge du Schilick Infos afin de prendre connaissance de cette piste d'amélioration.

Augmentation de la biodiversité - Dans les arbres entre le Pont Phario et L'Ecluse, le long de l'Ill

Installer des nichoirs à passereaux car il en manque beaucoup depuis 3 ans et ils sont très utiles pour combattre les moustiques et insectes. Ces nichoirs pourront être fabriqués par les enfants lors de leurs loisirs.

Nichoires à mésanges - Lieu à définir

Mettre en place des nichoirs à mésanges pour la biodiversité, pour la lutte contre les moustiques et pour la beauté du vivant.

Nichoires à mésanges - Quartier Marais/ Place de Bourgogne

Installer des nichoirs à mésanges dans le nouvel espace vert en cours de réhabilitation.

L'avis des services municipaux:

La fabrication de nichoirs est un projet déjà en cours de réalisation. Des ateliers ont été organisés fin 2019 et d'autres seront encore organisés en 2020 par le service développement durable de la Ville de Schiltigheim auquel ces idées seront transmises afin de proposer des ateliers de fabrication propres aux nichoirs à passereaux et mésanges.

Maison des aînés - Terrain caddie ou selon les disponibilités des terrains Schilikois

Construire une nouvelle maison des aînés adaptée aux seniors car la maison actuelle est inaccessible à ces personnes.

L'avis des services municipaux:

La construction d'une nouvelle maison des aînés nécessiterait un budget supérieur à celui alloué au budget participatif. Ce projet ne peut donc entrer dans le cadre du budget participatif. Pour information, la mise en accessibilité de la Maison du 3ème Âge actuelle est prévue pour 2021.

Accessibilité des lieux de culture pour tous - Le cheval blanc - Ferme Linck

Rendre accessibles les lieux de culture et la Maison du 3ème Âge aux personnes à mobilité réduite.

L'avis des services municipaux:

Rendre les lieux publics accessibles aux personnes à mobilité réduite est une obligation légale qui fait l'objet d'un agenda d'accessibilité déposé en préfecture. Il est actuellement en étude de programmation. La mise en accessibilité de la Maison du 3ème Âge est prévue pour 2021.

Kit de nettoyage

Mettre à disposition un kit de nettoyage à tout volontaire souhaitant nettoyer les parcs et/ou les rues de la cité Schilikoise.

L'avis des services municipaux:

L'achat de ce type de petites fournitures ne correspond pas à une dépense d'investissement. Cette proposition n'entre donc pas dans le cadre du budget participatif. Cependant, la ville a fait l'acquisition en 2019 d'une réserve de matériel destinée à être prêtée gracieusement aux volontaires lors d'opérations citoyennes de propreté (110 paires de gants anti-coupure; 70 gilets haute visibilité (taille adulte); 30 gilets haute visibilité (taille enfant); 3 balais cantonnier; 5 pinces à déchets avec embouts de recharge, et des sacs poubelle). Une procédure de prêt aux Schilikois qui pourraient être intéressés pour des actions collectives sera prochainement formalisée.

Sentier du Männele

Créer un parcours identifié avec une figurine locale en pixel indiquant un circuit de toutes les activités et lieux de jeux, loisirs, parcs pour enfants et jeunes avec une application de géolocalisation.

L'avis des services municipaux:

Les services municipaux n'ont pas reçu les éléments nécessaires pour l'étude et le chiffrage de cette idée. La gestion et la mise à jour de ce parcours entraînerait certainement des frais de fonctionnement. L'idée ne peut donc pas relever du budget participatif. Pour information, le Conseil des Jeunes veut porter un projet de rallye à la découverte de la ville.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

À SCHILICK

CONCERTATION

PARTICIPATION

AGIR ENSEMBLE

INITIATIVE

À SUIVRE SUR LES RÉSEAUX !



[schilickville](#)



[Schiltigheim
démocratie participative](#)



[villedeschiltigheim](#)

RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS
SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.ville-schiltigheim.fr

UNE PAGE FACEBOOK DÉDIÉE



Ne pas jeter sur la voie publique

Ville de Schiltigheim 2020

✉ Contacts :

- > budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr
- > nathalie.jbertrand@ville-schiltigheim.fr
- > aurelie.lescoute@ville-schiltigheim.fr